

LES NOUVELLES

DE MOISSY-CRAMAYEL

N° 322 - mai 2023



DOSSIER

Tranquillité publique : un nouveau plan d'actions

ACTU

Retour de
l'écopâturage

LIRE PAGE 4

PRÈS DE CHEZ VOUS

Elaboration du PADD

LIRE PAGE 5

RENCONTRE

le commissaire
divisionnaire

LIRE PAGE 7


MOISSY
CRAMAYEL

VISITE OFFICIELLE À MOISSY

Benoît Kaplan, Préfet délégué de Seine-et-Marne pour l'égalité des chances, Michel Bisson, Président de l'agglomération Grand Paris Sud, Line Magne, Maire de Moissy-Cramayel et leurs partenaires, se sont retrouvés à Moissy le 14 avril dernier pour un point d'étape sur le programme de renouvellement urbain mis en œuvre à Moissy avec la démolition de la résidence du Parc au premier plan.



LA VILLE EN FÊTE !

Dans le cadre de Ville en fête, le service jeunesse, l'Espace Arc-en-Ciel et les associations organisent actuellement des événements dans les différents quartiers de Moissy jusqu'au 24 mai. Au programme, des activités pour toutes les tranches d'âge : ateliers manuels, jeux gonflables, bus de réalité virtuelle, jeux vidéo, blinds tests... De quoi réjouir les Moisséens. Retrouvez toutes les dates sur le site internet.

Plus de photos & vidéos sur
www.ville-moissycramayel.fr



LA CHASSE AUX ŒUFS

Près de 700 enfants accompagnés de leurs parents étaient au rendez-vous de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques organisée dans les jardins de la mairie, malgré une météo peu clémente. Un événement orchestré le samedi 15 avril par le service enfance qui proposait également des ateliers de création.





« C'est en agissant chacun à son échelle que nous pourrons garantir un cadre de vie agréable pour tous et propice à l'épanouissement et à la réussite de nos jeunes. »

LA TRANQUILLITÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

La sécurité, comme la Justice et la Défense nationale, a toujours été une compétence régaliennne. Cependant, face au désengagement de l'État, les communes se voient progressivement obligées d'assurer des responsabilités qui n'étaient pas les leurs jusque-là. Depuis de nombreuses années, la municipalité a saisi à bras-le-corps le sujet de la sécurité. Et nous ne lâchons pas une once de terrain ! Nous sommes présents et bien décidés à "nuire aux nuisibles" pour assurer la tranquillité de tous. Via notre police municipale, d'abord, qui assure ses missions de proximité de manière exemplaire, malgré des difficultés de recrutement que l'on rencontre également à l'échelle nationale. Via un plan d'actions volontaires, ensuite, avec un élargissement de la vidéoprotection, le soutien de solutions innovantes, et la mobilisation de citoyens via le dispositif "Voisins vigilants et solidaires". Car la sécurité est aussi une affaire individuelle et c'est en agissant chacun à son échelle que nous pourrons garantir un cadre de vie agréable pour tous et propice à l'épanouissement de nos jeunes.

Préparons ensemble l'avenir de la commune

Un cadre de vie agréable, l'épanouissement de nos jeunes... il en est aussi question dans les orientations que nous sommes en train de définir pour le Moissy-Cramayel des 15 prochaines années.

En effet, après l'étape importante du diagnostic, nous rentrons dans une nouvelle phase de l'élaboration de notre nouveau plan local d'urbanisme. La rédaction du projet d'aménagement et de développement durables nous donne en effet l'opportunité de nous interroger sur les grandes orientations à donner à l'aménagement futur de la ville.

Quelle place accordée aux logements, aux transports, aux équipements publics, aux commerces et au développement économique dans le respect de la qualité de l'environnement ? Les enjeux sont de taille pour faire de Moissy-Cramayel, chaque jour un peu plus, une ville d'équilibres.

Parce que le futur PLU dessinera le Moissy de demain, il est indispensable que chacun se saisisse de cette opportunité de participer à sa définition. Je vous encourage donc tous à participer à la réunion publique du 1^{er} juin.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique

*Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :*

line.magne@moissycramayel.fr

Nouvelles zones bleues

Depuis le 2 mai, toutes les places de parking longeant l'avenue des Meuniers (côté groupe scolaire et crèche) sont réglementées. Le stationnement, gratuit, et limité à 1h30, s'effectue avec un disque. Cette décision permettra de redonner à ces places leur rôle initial afin d'assurer sécurité et fluidité de la circulation dans cette rue aux horaires d'entrée et de sortie d'école.

La Sénartaise, top départ des inscriptions

Les inscriptions à la Sénartaise course/marche féminine de 6 km contre le cancer sont ouvertes. L'événement sportif et caritatif est organisé par Grand Paris Sud en partenariat avec Westfield Carré Sénart. Le départ sera donné au Carré Sénart à 19h30 le 16 juin. Le tarif d'inscription est de 10 € (dont 50 % reversé à la ligue contre le Cancer).

 Inscriptions : www.grandparissud.fr

Changement de propriétaire au Tabac/presse de Lugny

Monsieur Ribeiro Soares, gérant du Tabac/presse de Lugny (241 rue des Epinettes) arrêtera son activité à compter du 15 mai. Après 22 ans de service, le gérant se réoriente vers une nouvelle activité professionnelle. Le commerce sera repris dans la foulée par M. Ozsonmez. La ville souhaite à chacun le meilleur dans leur nouveau projet.

ACCUEIL DU MICROLYCÉE DE SÉNART À MOISSY

Depuis le mois de janvier, 90 étudiants du microlycée de Sénart sont accueillis dans les locaux de l'ex-école maternelle de Chanteloup. Après plus de 20 ans passés dans les locaux du collège de la Pyramide à Lieusaint, le premier microlycée de France est désormais hébergé à Moissy dans l'attente de la construction du nouveau lycée qui sera construit entre Saint-Pierre-du-Perray et Lieusaint. La ville s'est accordée avec la Région Île-de-France qui a effectué les travaux permettant d'accueillir les jeunes adultes dans de bonnes conditions. Une convention d'accueil de 5 ans est signée entre la ville et la Région.

Depuis 2000, le microlycée accueille des jeunes de 17 à 24 ans en raccrochage scolaire. Détenteurs d'un passage en voie générale, ils retrouvent une scolarité de la seconde à la terminale (générale et SMTG). Une équipe d'enseignants de l'Education nationale assure toutes les missions pédagogiques, administratives, et de vie scolaire, avec l'accompagnement du proviseur M. Chianale du Lycée La Mare Carrée. De petits effectifs, un rapport différent professeurs-lycéens, sont autant d'atouts pour retrouver une motivation et décrocher son baccalauréat.



RETOUR DE L'ÉCOPÂTURAGE

Leur arrivée enchante chaque année petits et grands. Le 4 avril, nos fameux moutons et chèvres ont fait leur grand retour dans nos pâtures dédiées à l'écopâturage. Cette année, 14 moutons d'Ouessant, 3 chèvres des fossés et 3 moutons des landes de Bretagne ont été répartis sur quatre sites : devant le lycée La Mare Carré, au parc du centre, à côté de l'école des Grès et à la gare. Nos compagnons nous serviront de tondeuses écologiques et économiques pour les huit prochains mois et se chargeront de l'herbe en se nourrissant... à leur rythme. Une présence écologique, qui contribue au renouvellement de notre écosystème et surtout un outil pédagogique essentiel pour la sensibilisation de toutes les générations.

Pour rappel, il est interdit de nourrir les animaux.





Moissy vue du ciel, photo d'archive, 2019.

IL N'Y A "PLU" QU'À VENIR ÉCHANGER

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune se poursuit. Après la réalisation d'un diagnostic territorial, Moissy entame l'élaboration de son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est l'une des pièces constitutives du dossier du PLU. Il expose le projet d'urbanisme de la commune, en donnant les orientations générales d'organisation du territoire pour les 10 à 15 ans à venir (équipements, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, habitats, transports, réseaux d'énergie, développement des communications numériques, développement économique, loisirs...) et de programmation.

Le PADD n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement. Il est élaboré en cohérence avec le Règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation qui, eux sont opposables. Il a donc son importance.

Prendre en compte l'avis des Moisséens

En cours d'élaboration, le PADD se nourrit des lois et des documents supra commu-

naux, mais également du diagnostic émis et de trois ateliers réalisés au premier semestre avec un panel de citoyens autour des thématiques : "Environnement, risque et paysage", "urbanisation, densification et habitat" et "attractivité, commerces et déplacements". **Les axes retenus seront présentés au cours d'une réunion publique, ouverte à tous, le jeudi 1^{er} juin à 20h30 à la Roseraie. Le PADD fera ensuite l'objet d'un débat au sein du Conseil municipal, le 26 juin prochain.**

 Pour plus d'information (direction de l'aménagement et de l'urbanisme) : 01 64 88 16 30



ATELIERS CUISINE ET ENJEUX D'AVENIR

La Ville, en collaboration avec le département génie biologique de l'IUT de Sénart, antenne de Moissy, met à disposition des jeunes des activités culinaires. Une occasion pour les adolescents de cuisiner autour des enjeux nutritionnels dans un environnement qui les encourage à se projeter dans leur avenir.

Le service jeunesse propose régulièrement des ateliers cuisine appelés "Main à la pâte" pour accompagner les curieux de la gastronomie âgés de 11 à 17 ans. Cette année, le service a tenu à faire évoluer ce programme en développant des animations en collaboration avec l'IUT de Sénart, les enseignants et les étudiants du BUT biologique parcours diététique et nutrition. Pour son lancement, deux animations ont été organisées. Une première le 22 mars dernier sur le thème de l'Équilibre alimentaire durant laquelle les participants ont revisité la recette classique du cookie en remplaçant les aliments caloriques par d'autres plus allégés. Une

deuxième animation organisée le 17 avril avait pour thème *Les produits sucrés et les sucres cachés*. Les adolescents ont appris à repérer les sucres ajoutés et à les détourner dans la pâtisserie. Une occasion pour tous, adolescents et étudiants, de recevoir les conseils du pâtissier moisséen Olivier Larsonneur, demi-finaliste de la 7^e saison du "Meilleur pâtissier" 2018 sur M6.

Regarder vers l'avant !

Ces ateliers représentent également une opportunité de découverte pour les jeunes. Ils leur ouvrent le champ des possibles en

leur permettant de se renseigner auprès des étudiants sur les formations proposées à l'IUT de Sénart. Une initiative saluée par Stéphanie Le Meur, maire-adjointe chargée de la jeunesse. "Ces rencontres sont essentielles pour nos jeunes. Elles pourraient susciter des vocations, éclairer des choix d'orientation dont les questions se posent dès le collège. On n'est jamais aussi intéressé et motivé que lorsque l'on est totalement acteur. Benjamin Franklin disait *Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends*" ajoute-t-elle.

EN BREF...

>>> **DEVOIRS FAITS** : Les collégiens peuvent disposer d'un temps d'étude accompagné pour réaliser leurs devoirs. Ce temps est délimité selon l'emploi du temps des élèves qui doivent s'inscrire volontairement auprès des enseignants concernés dans les deux collèges. Le dispositif "Devoirs faits" permet depuis six ans aux élèves d'interroger leurs professeurs sur les notions qui restent à maîtriser et favorise la sérénité à la maison.

>>> Découvrez le programme jeunesse détaillé en scannant ce QR code.



JÉRÔME GEORGES COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION

C'est parce qu'il avait envie d'un métier qui bouge au service du public que Jérôme Georges est entré dans la Police nationale à ses 21 ans. En choisissant cette filière, il savait qu'une large palette de métiers s'offrait à lui. Conformément à ses envies et à sa pugnacité, il a gravi tous les échelons jusqu'à son poste actuel, commissaire divisionnaire.

Gardien de la paix dans une Compagnie républicaine de sécurité (CRS), officier à la Préfecture de police, motard, policier en centre de rétention administrative, Jérôme Georges a occupé différentes fonctions au sein de la police nationale avant de décrocher en 2009 l'examen de commissaire après deux ans de formation. Il officie alors sur les commissariats de Sèvres, Draveil et Chessy puis poursuit en tant que commissaire de nuit, durant 3 ans, sur la totalité du département de Seine-et-Marne. En 2020, il prend la direction du commissariat de Melun avant d'être nommé en 2021 commissaire divisionnaire de la circonscription. Une mission qui lui confère la direction de 6 commissariats : le commissariat central de Melun, les commissariats de secteur de Dammarie-lès-Lys, le Mée-sur-Seine, Brie-Comte-Robert, Savigny-le-Temple et Moissy-Cramayel.

Une circonscription qui couvre 32 communes et près de 275 000 habitants - dont Moissy représente 6,5% de la population totale - avec un effectif de 500 policiers pour gérer l'ensemble du territoire.

Rattaché au commissariat central de Melun, le plus haut gradé des équipes précise que le commissariat moisséen regroupe tous les enquêteurs de la circonscription. Sur place, on y trouve également des équipages de police secours - les policiers qui répondent à l'urgence lors des appels reçus au 17 - ainsi qu'une Brigade spécialisée de terrain (BST), "la police de la tranquillité et du sommeil" qui travaille en lien étroit avec les polices municipales. *Dès mon arrivée, ma priorité a été de mettre en place ces interlocuteurs opérationnels de terrain. Ces chefs de secteurs sont chargés d'établir une véritable transparence avec les polices municipales. Et cela fonctionne parfaitement avec celle de Moissy. Les relations sont constructives. Plusieurs points sont faits chaque semaine afin de définir les priorités du moment en matière de tranquillité publique assure le commissaire divisionnaire.*

Pas d'augmentation flagrante de la délinquance à Moissy

Le taux de la délinquance à Moissy est à peu près stable. Il est même en-dessous de la moyenne de la circonscription déclare le commissaire Georges. Aujourd'hui les plus grosses problématiques concernent les vols liés à l'automobile (vols à la roulotte ou d'accessoires autos), les violences intra-familiales ainsi que les cambriolages. Toutefois à Moissy-Cramayel on constate une nette amélioration du côté des cambriolages. On est plutôt sur une tendance à la baisse, assez significative, car ils ont baissé de 21% entre 2021 et 2022. Moissy n'est certes pas épargnée par la délinquance. Mais cela reste une ville tranquille conclut le principal garant de la tranquillité publique sur le territoire.



EN TOUTE SÉCURITÉ

Face au désengagement de l'État, les communes doivent jouer un rôle de plus en plus important en matière de sécurité. C'est le cas à Moissy-Cramayel où la quiétude des citoyens est une priorité de la municipalité qui va engager un nouveau plan d'actions volontaires dès cette année. Malgré les difficultés de recrutements, constatées à l'échelle nationale, la police municipale, qui existe depuis une quarantaine d'années, joue également sa partition pour apporter des réponses concrètes aux problèmes parfois rencontrés par les habitants et les commerçants. En lien étroit avec la police nationale, et soutenue par un dispositif de vidéoprotection qui va encore s'étoffer, elle participe activement à la lutte contre l'insécurité et les incivilités afin d'assurer la tranquillité de tous.



10

postes
de policiers
municipaux

6

postes
d'agents de
surveillance de la voie
publique (ASVP)

POLICE MUNICIPALE : DES AGENTS TOUT-TERRAIN

Créée au début des années 80, la police municipale de Moissy a été armée dès 2016. Sous l'autorité de la maire, elle participe activement à la lutte contre l'insécurité et les incivilités, elle cherche à identifier les auteurs de dépôts sauvages, assure le dispositif Tranquillité vacances, mais aussi bien d'autres missions parfois méconnues.



La police municipale intervient ainsi dans de multiples domaines : respect du code de la route, maintien de la salubrité publique (dépôts sauvages...), sécurité des habitants, des écoliers et des bâtiments, respect de la tranquillité publique et lutte contre les incivilités (tapages nocturnes, nuisances sonores, rassemblements nocturnes...), verbalisation des stationnements gênants et des voitures ventouses... La police municipale garantit également la sérénité des personnes inscrites au dispositif Tranquillité vacances, en ayant un œil attentif à leur logement pendant leur absence afin d'éviter les cambriolages. En

lien étroit et constant avec la Police nationale, la "PM" seconde aussi les officiers de police judiciaire et les informe de tous les délits, crimes ou contraventions dont ses agents sont témoins. Lors d'infractions à la loi pénale, elle collecte toutes les preuves nécessaires. Grâce à sa présence régulière sur le terrain, elle a tissé des liens de proximité avec les Moisséens avec qui elle n'hésite pas à dialoguer. Car, si verbaliser porte ses fruits, avant de sanctionner les agents cherchent d'abord à prévenir et à convaincre. Ils n'utilisent la répression qu'en dernier recours.



INTERVIEW

LINE MAGNE

Maire de Moissy-Cramayel

1 - Comment a évolué la police municipale de Moissy ?

Elle est très ancienne, déjà, puisqu'elle a été créée au début des années 80. Nous avons toujours travaillé avec la Police nationale tout en étant clairs sur les compétences de chacun et, au fil des années, une réelle complémentarité s'est instaurée. Nous jouons la carte de la proximité avec des ASVP à pied qui déambulent dans les quartiers et on constate un vrai impact sur le sentiment de sécurité des habitants. C'est aussi l'une des premières polices municipales à avoir été armée, en 2016, sur le territoire de l'ancienne communauté d'agglomération de Sénart. Ça ne faisait pas l'unanimité, à l'époque, mais la plupart des villes ont fait la même chose depuis. C'était une volonté politique : sécuriser nos agents pour leur permettre de travailler en soirée dans des endroits où ils n'étaient pas forcément les bienvenus. Malgré cette antériorité, nous constatons aujourd'hui les mêmes difficultés qu'ailleurs : nous avons du mal

à stabiliser notre recrutement. Nous avons créé une dizaine de postes, mais ils ne sont pas tous occupés en même temps. Il nous faut être plus attractifs et nous y travaillons.

2 - De nouvelles actions vont être déployées prochainement ?

Nous prévoyons une extension de la vidéo-protection car le dispositif a fait ses preuves. Là encore, nous étions précurseurs. Nous sommes dotés d'une trentaine de caméras et nous allons passer à 50, dont 6 supplémentaires dès 2024. Nous travaillons cette année sur les dossiers administratifs, parfois très compliqués. Dès 2023, une caméra mobile nous permettra d'intervenir sur des sites sensibles. Nous sommes aussi en contact avec une société innovante, Vizzia, qui pourra bientôt nous permettre de repérer et de verbaliser les auteurs de dépôts sauvages par caméra. Enfin, nous allons tester la mise en place du dispositif Voisins vigilants et solidaires pour une expérimentation de deux ans.

3 - Une mobilisation citoyenne est-elle nécessaire en termes de sécurité ?

Je le pense. Concernant Voisins Vigilants, le dispositif sera présenté lors d'une réunion publique en septembre. Il est important de s'assurer du bon accueil de la population et d'expliquer ce qu'il est possible de faire ou non. Il ne s'agit pas de remplacer la police. Mais la sécurité est bien l'affaire de tous. C'est une responsabilité citoyenne et individuelle avant d'être collective. Tout le monde peut être acteur de la tranquillité publique : en ne se garant pas en double file, en ne jetant pas ses encombrants sur la voie publique...

De notre côté, nous sommes mobilisés et nous ne relâcherons rien. La tranquillité publique est un sujet que nous prenons à bras le corps. Nos actions ne sont pas toutes visibles, mais elles ont des effets ! Elles sont marquantes et constantes.



“ Pour toute urgence,
composez le 17.
Nationale ou
municipale, vous
êtes sûr de joindre
la police ! ”

À RETENIR...

La police municipale est joignable au 01 64 88 17 00 du lundi au samedi de 9h à 21h.

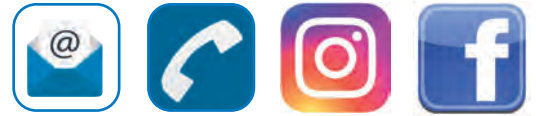
ZOOM

LA VIDÉOPROTECTION DANS LE VISEUR

Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens, protection des bâtiments, des installations publiques et de leurs abords, régulation des flux de circulation... Le dispositif a fait ses preuves. Pour la seule année 2022, la ville a ainsi fait 57 réquisitions auprès du Centre de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI) et dans 44 d'entre elles, la vidéoprotection a été utile à la procédure (identification des auteurs et/ou validation des faits). Une trentaine de caméras sont actuellement opérationnelles dans la commune. Ce sont 20 caméras supplémentaires (financées en partie par des subventions) qui feront progressivement leur apparition à Moissy dans les années à venir pour porter à terme leur nombre total à 50. Une caméra nomade sera déployée dès cette année et, en 2024, 6 autres seront installées : 3 devant les collèges, une au niveau du stade Paul Raban et du parking de la piscine, une sur le parking du conservatoire et une au niveau de la résidence du Noyer-Perrot.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. N'hésitez pas à nous interpeller...

LE MOUVEMENT DE GRÈVE AU SIVOM



La grève au Sivom, le Syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets, impacte Moissy à l'instar des 14 autres communes dont il a la charge. Bon nombre d'habitants ont sollicité les services de la ville pour comprendre et faire remonter leurs mécontentements.

BÉRÉNICE G.

Pourquoi le SIVOM est-il en grève ?

Le mouvement du personnel a débuté le 30 mars. La grève touche une quarantaine d'agents des collectes. Au-delà de la réforme sur les retraites, des revendications salariales sont en jeu. A ce nombre, il faut ajouter également des agents en arrêt maladie. Autant d'agents qui n'assurent donc plus la collecte des déchets.

A noter que dans la nuit du 16 avril, le SIVOM a fait l'objet d'actes malveillants graves : 18 camions de collecte, 2 véhicules légers et deux balayeuses ont été gravement vandalisés avec des pneus crevés, des extincteurs vidés dans les cabines, des fusibles arrachés, des parebrises recouverts de peinture... Des dégâts qui se chiffrent en centaines de milliers d'euros et qui ne facilitent pas non plus la collecte des déchets...

JACQUES R.

Pourquoi la ville ne fait-elle rien pour ramasser les déchets ?

La collecte et le traitement des déchets ne sont plus des compétences communales. En effet, la loi NOTRe (Nouvelle organisation de la République) de 2015 a attribué cette compétence à l'intercommunalité. A Moissy, elle est gérée par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. La ville conserve un droit de regard sur l'établissement public de par les représentants qui siègent au conseil d'administration du Sivom. Pour autant, les villes adhérentes ne peuvent pas palier aux manquements. La ville n'a pas les moyens matériels (camions bennes) ni humains (agents). En cas de non collecte, le SIVOM donne pour consigne de laisser son bac sorti sur le trottoir jusqu'au ramassage qui peut exceptionnellement se dérouler le samedi jusqu'à 13h.

SO L.

Ma poubelle n'a pas été collectée alors que celles de mes voisins l'ont été. Pourquoi ?

Afin d'être plus performant durant cette période de grève, le SIVOM a pris la décision de collecter uniquement les poubelles pleines. Collecter une poubelle prend un certain temps. Les poubelles à moitié remplies retardent la cadence.

SACHA K.

Pourquoi les déchetteries sont-elles fermées pendant cette période et les bacs marron non collectés ?

Beaucoup d'agents des déchetteries sont grévistes. Le Sivom a donc pris la décision de toutes les fermer jusqu'à la fin du mouvement en conservant uniquement l'ouverture de la grande déchetterie du territoire, celle de Varennes-Jarcy. Quant au bac marron, eu égard à la période de grève, le Sivom a décidé de privilégier les collectes d'ordures ménagères et les emballages pour une question de salubrité publique. Les déchets de tonte et autres travaux de jardinage peuvent attendre.



AZIZ M.

Pourquoi ne sommes-nous pas informés de la situation ?

La ville relaie les informations transmises par le Sivom sur ses réseaux et sur son site internet. La ville ne peut imprimer et distribuer chaque jour le bulletin de situation transmis chaque après-midi aux villes. Cela coûterait cher ; d'autant plus que la ville n'en est pas l'émettrice.

Pour être tenu informé de la situation, il faut consulter le site du Sivom www.sivom.com. **A noter que le Sivom a mis en ligne sur son site un formulaire de réclamation sur lequel, les habitants sont invités à préciser les endroits qui n'ont pas été collectés.** Ces données arrivent directement au service des collectes.



DAVID AUGER, PHOTOGRAPHE ANIMALIER

Passionné de photographie animalière depuis plus de 15 ans, David Auger essaie à chaque photo de transcrire l'émotion qu'il ressent. Comme il l'explique "il est difficile d'imaginer le travail de recherche, de collectes d'indices, pour arriver à localiser un animal. Il faut parfois aussi, des heures d'affût, à attendre que l'animal se présente. Le cœur bat d'une telle intensité, tant on

a attendu cette rencontre ! Il faut donc développer une grande patience, ce que je n'ai pas forcément au quotidien". A travers cette exposition, David Auger partage cette émotion. "Le savoir n'est rien sans le partage", telle est sa devise.

Exposition "La Nature à l'œil", du 10 au 31 mai à la Rotonde. Entrée libre.



THÉÂTRE

"L'homme qui plantait des arbres"

Dans une terre aride, un berger vit seul, chichement, et plante chaque jour cent arbres de sa propre initiative. Il semble déterminé et heureux.

L'espace se construit sous nos yeux à l'aide de matériaux naturels à mesure que se déroule le récit. Fable écologique visionnaire, fable humaniste, ce texte éminemment actuel nous renvoie à notre individualisme (versus le don de soi) et au dérèglement climatique, à la déforestation et à l'urgence d'agir.

D'après l'œuvre de Jean Giono. Mise en scène Stella Serfaty, avec Omblin De Benque, marionnettiste et plasticienne et Stella Serfaty, comédienne. Direction de jeu François Frapier.

Mercredi 17 mai à 14h30 à la Rotonde. A partir de 8 ans. De 4 € à 6 €.

LE PETIT +

EXPOSITION

"Le petit théâtre du blanc" de Claire Dé

Dans le cadre du mois de la petite enfance, l'exposition-atelier invite les enfants à faire l'expérience de la couleur blanche à travers des jeux qui sollicitent leur corps, leurs sens et leur imaginaire.

Exposition en libre accès.

Les ateliers permettront de jouer et découvrir l'exposition avec un médiateur sur inscription :

- Le 13 mai à 10h et 11h pour les 0 à 4 ans

- Le 27 mai à 11h pour les + de 4 ans

De 2 à 10 ans - Sur inscription

Du 9 au 31 mai, de 2 à 10 ans, à la Médiathèque, gratuit

RACONT'HEURES

Racount'heures est le rendez-vous des enfants à partir de 4 ans pour s'évader, découvrir des histoires et des contes lus par les bibliothécaires. Pour accompagner les enfants dans ce voyage, les lectures s'effectuent dans un environnement rassurant et apaisant.

A partir de 4 ans - entrée libre

Samedi 27 mai à 11h à la Médiathèque

APPEL À MUSICIENS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La ville recherche des musiciens, groupes de musique, instrumentalistes ou artistes pour participer à la Fête de la musique du mercredi 21 juin.

Si vous êtes intéressé, contactez la direction de la culture par mail à i.willard@ville-moissycramayel.fr avant le 28 mai.

RENDEZ-VOUS DES ADHÉRENTS

> Le club des anciens

Jeudi 11 mai Repas des anniversaires

Lundi 15 mai Concours de belote

Lundi 22 mai Activités jeux

Mardi 23 mai Sortie à Orléans : visite de la cathédrale, du parc floral en petit train et déjeuner

Jeudi 1^{er} juin Distribution des journaux

Salle "le Club" rue de la Fédération
(à l'arrière de la Rotonde)

le lundi de 14h à 17h

et le jeudi de 13h45 à 17h30

> Moi si, je joue !

organise un samedi par mois une soirée consacrée aux jeux de société à la salle "le club", rue de la Fédération. Nos prochains rendez-vous seront **les samedis 6 et 27 mai à partir de 18h**.

Tarif : la première soirée de découverte est gratuite. Pour adhérer au club et bénéficier de tous les avantages (prêt de jeux, participation à des tirages au sort pour gagner des jeux) : 20 € (personne seule) ou 30 € (couple/famille) avec une réduction de 5 € pour les Moisséens.

Pour plus d'information et réservation

Page Facebook du club : Moi si, je joue !

Club de Stratégie de Moissy

Par mail : asso.ms2j@gmail.com

> L'association A2MS

(Amis de Madagascar de Moissy-Sénart)

organise le vide-greniers de Jatteau le **dimanche 4 juin de 8h à 18h dans le quartier Jatteau** (avenues de l'Europe et Rosso).

Permanences d'inscription le samedi 13 mai de 14h à 18h au Centre de Loisirs de Jatteau (529 avenue de l'Europe). Munissez-vous de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour les moisséens.

Tarifs :

Moisséens : 20 € les 4 mètres

Extérieurs : 38 € les 4 mètres

Renseignements au 06 34 31 29 91

RETOUR SUR...

La fête de printemps et des associations



A l'initiative du Comité des fêtes, 1 500 visiteurs se sont réunis au parc des Maillettes, le 16 avril dernier, à l'occasion de la traditionnelle Fête de printemps et des associations. C'est sous une météo ensoleillée que 800 enfants ont profité des animations (trampoline, structure gonflable, manège, circuit de mini-voitures...). Douze associations participaient à l'événement. Toutes avaient joué le jeu en décorant leurs stands sur le thème de l'événement, les Mangas. Parmi les temps forts, les Moisséens ont pu apprécier le concert de l'Orchestre d'Harmonie, la prestation du twirling bâton ou celle de LugnyVers. Les maquillages réalisés par l'association Strat et Jeux ont également participé à l'enthousiasme des plus petits pour la fête, notamment lors du concours de déguisements.

FCPE NOYER-PERROT

Dimanche 19 mars, l'association des Parents d'Elèves de l'école du Noyer-Perrot organisait son loto au Club. Un après-midi familial qui s'est déroulé dans la bonne humeur, avec de nombreux lots remportés. Merci à la soixantaine de participants et aux parents volontaires. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Samedi 1^{er} avril, la FCPE de l'école du Noyer-Perrot a fait son Carnaval !

Une quarantaine d'enfants déguisés s'est regroupée pour défiler dans les rues du quartier. Pendant 1h30, princesses, super-héros, pompiers, policiers se sont déhanchés sur des musiques entraînantes, encadrés par la Police municipale et des parents volontaires. L'arrivée s'est terminée comme chaque année sur la Place de la Fontaine pour la traditionnelle photo de groupe.



MAM L'île aux enfants

A l'occasion de la Fête des mères, la Mam l'île aux Enfants invite les mamans le **samedi 3 juin de 10h à 11h30** au 77 rue de la Fédération pour un moment de détente autour d'un **atelier de réflexologie** sur le thème : comment apporter un bien-être naturellement à travers la réflexologie et l'harmonisation émotionnelle.

Inscrivez-vous par SMS au 06 22 49 79 64 en indiquant votre nom et prénom.

Pour plus de convivialité et de partage vos petits gâteaux sont les bienvenus (attention places limitées).



Le Club linguistique

Vous connaissez une langue étrangère mais vous n'avez plus l'occasion de la parler, nous vous invitons à rejoindre notre association. Nous proposons des activités ludiques et interactives telles que des groupes de conversation, des jeux de société multilingues. Nous offrons un environnement convivial et stimulant pour pratiquer et améliorer vos compétences linguistiques. Les ateliers linguistiques ont lieu tous **les samedis de 15 h à 17 h** dans une ville de Sénart ou en visioconférence. Nous visionnons aussi des films en V.O. une fois par mois à la Rotonde de Moissy, un moyen efficace pour améliorer sa compréhension orale, sa prononciation et son vocabulaire.

Samedi 20 mai à La Rotonde - Place du 14 Juillet 1789

 Renseignements assolangues@clublinguistique77.fr



Collectif Roumanie Moissy-Busteni

Après la période du COVID, nous reprendrons les échanges scolaires et nos diverses actions dans le cadre de notre jumelage. Heureusement, nos échanges via les réseaux sociaux ont été maintenus. En août prochain, une délégation d'habitants, membres du collectif, accompagnée de Madame la maire et de l'élu délégué Julien Kaouane se rendra à Busteni, notre ville jumelle, pour célébrer les 30 ans du jumelage.

 Pour tous renseignements, contactez Nicole Muzyk au 06 88 37 36 40

Rando, Nature et Loisirs MC

Venez découvrir les facettes du département, dans une ambiance conviviale. Vous découvrirez : ses vallées, ses plateaux, ses forêts, ses villages de caractères, ses villes médiévales sans oublier sa frange ouest plus urbanisée. Les randonnées sont gratuites, ouvertes à tout public sur inscription et encadrées par des animateurs de CODERANDO77. **L'Etape 35, organisée par notre association, partira du Parc des Maillettes pour une arrivée au Château de la Grange à Savigny-le-Temple (19 km) le samedi 17 juin à 9h.** N'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

 Rando, Nature et Loisirs MC <http://www.randomoissy.fr>



SPORTS

> Sénart Moissy

Le samedi 1^{er} avril, **nos U13 ont remporté la finale départementale à Fontainebleau.** Une belle récompense pour cette génération travailleuse !

Lors du week-end de Pâques, **les U10, U9 et U8 se sont qualifiés pour participer au Tournoi international de la Brussels European Football Cup.** Résultats : les U10, défaite en quart de finale, les U9, défaite en 1/16^e de finale et les U8, grosse performance avec une 5^e place sur 80 équipes.

C'est la 10^e génération consécutive qui participe à ce prestigieux tournoi.



> Sénart Agglomération Handball

Organise un **tournoi féminin moins de 15 ans le jeudi 18 mai à partir de 9h30 au gymnase de Jatteau** (140 avenue de Rosso). Il accueillera 6 équipes de niveau régional de jeunes filles nées en 2008/2009.

Renseignements au 06 84 12 69 19 pringarben@gmail.com





Samedi 13 mai

Atelier recyclo

Réparation de vélo par un professionnel

*Les pièces changées sont à la charge des habitants

Retrouver toutes les autres dates sur

moissy-cramayel.fr

DE 14H30 À 18H30
PLACE SIMONE VEIL

Samedi 6 mai

Soirée jeux de société

Organisée par Moi si, je joue !

A PARTIR DE 18H

SALLE "LE CLUB",
RUE DE LA FÉDÉRATION

Du 9 au 30 mai

Le petit théâtre du blanc de Claire Dé

Exposition-atelier pour enfants de 2 à 10 ans.

Gratuit

MÉDIATHÈQUE

Mercredi 10 mai

Ville en fête - Les Grès

DE 16H À 20H

CITY STADE DES GRÈS

Les mercredis 10, 17, 24, 31 mai

Table de resto et jeux

Réservé aux seniors,
sur inscription au 01 64 88 15 17.

Tarif selon le quotient familial.

DE 12H À 16H

SALLE DE RESTAURATION
DU NOYER-PERROT

Vendredi 12 mai

- Ateliers de musiques actuelles

Concerts de restitution

des conservatoires de Grand Paris Sud.

20H30

LES 18 MARCHES

- Accompagnement numérique

Accompagnement à la prise en main de
l'ordinateur et de logiciels de bureautique
Public adulte

Sur inscription au 01 64 88 17 40

DE 16H À 17H30

LUOTHÈQUE

Samedi 13 mai

Rencontre avec l'auteur

Éric François Mirval

La littérature afro-caribéenne à l'honneur.
Rendez-vous autour du livre le « Pays aux
deux volcans » d'Eric François Mirval.

**suivi d'une séance de dédicace
avec l'auteur. Entrée gratuite.**

Public : adolescents et adultes

15H

MÉDIATHÈQUE

Samedi 13 mai

Soirée de commémoration des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

proposée par l'association l'ASAS en
lien avec la Ville.

Au programme : gospel avec Sankofa
Unit, Gwoka avec Bel Ka Kréol, bélé
avec Tambou Madinina et conférence.

18H

LA ROTONDE

Mardi 16 mai

Croisière

Croisière guidée et déjeuner sur le
Canal Briard (3 heures)

Départ 9h sur le parking de la mairie
Retour prévu pour 19h

Après-midi libre

Réservé aux seniors, inscription
obligatoire au 01 64 88 15 17

Tarif : selon le quotient familial

Mercredi 17 mai

- Permanence impôts

DE 14H À 17H

MAIRIE

- Théâtre "L'homme qui plantait des arbres"

Dès 9 ans, de 4 à 6 €*
14H30

LA ROTONDE

Du 18 au 21 mai

Célébration des 50 ans

du jumelage avec Rosenfeld

Accueil de la délégation allemande.

Jeudi 18 mai

Tournoi féminin - de 15 ans

organisé par

Sénart Agglomération Handball

A PARTIR DE 9H30

GYMNASE DE JATTEAU
(140 AVENUE DE ROSSO)

Samedi 20 mai

- Atelier créatif

Découvrir les peintres et les peintures
du mouvement fauviste et créer son
propre tableau. Dès 8 ans.

Sur inscription au 01 64 88 17 40

DE 14H30 À 16H

MÉDIATHÈQUE

Samedi 20 mai

- Fête internationale des marchés

Animation musicale par "Petit grain de musique", avec distribution de cabas sur le marché forain.

🕒 DE 9H À 13H

📍 PLACE SIMONE VEIL

Lundi 22 mai

Conseil municipal

Séance publique et retransmise en direct sur YouTube

🕒 20H30

📍 MAIRIE

Mercredi 24 mai

Ville en fête - Les Maillettes

🕒 DE 16H À 20H

📍 PLACE DE LA FONTAINE

Jeudi 25 mai

- Mölkky

Réservé aux seniors, gratuit

🕒 Sur inscription au 01 64 88 15 17

🕒 DE 14H À 17H

📍 BOULODROME

- Soirée/débat

"Comprendre et accompagner la pudeur du tout-petit"

Inscription auprès des accueils de l'espace Arc-en-Ciel.

🕒 DE 19H30 À 21H30

📍 MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Samedi 27 mai

Soirée jeux de société

Organisée par Moi si, je joue !

🕒 A PARTIR DE 18H

📍 SALLE "LE CLUB",
RUE DE LA FÉDÉRATION

Samedi 27 mai

Repas des anciens + 70 ans

Inscriptions closes

🕒 12H

📍 GYMNASE DU NOYER-PERROT

Jeudi 1^{er} juin

Réunion publique d'information sur le Plan Local d'Urbanisme

A l'ordre du jour : présentation du PADD

🕒 20H30

📍 LA ROSERAIE



La grange des producteurs locaux

(A côté de l'église)

Ouverte tous les vendredis de 16h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h. **L'association Court Circuit** y vend des laitages, légumes, fruits, charcuterie, farines variées, pâtes, jus, cidre, café, bières, chocolat...

Depuis le samedi 8 avril, jusqu'au samedi 21 octobre, de 10h à 13h, reprise du marché des producteurs locaux (confitures, produits d'entretien naturels, miel, produits à base de plantes... selon les semaines).

Vendredi 2 juin

- Fête des voisins

🕒 Espace Arc-en-ciel au
01 84 86 43 50 / 01 84 86 12 39

- Opéra au cinéma : Cendrillon

En différé du Royal Opera House de Londres (3h avec entracte).

Tarifs : de 10 à 13 €*
🕒 19H30

📍 LA ROTONDE

Samedi 3 juin

Théâtre "sportif" : "54 x 13"

Tarifs : de 8 à 13 €*
🕒 20H

📍 LA ROTONDE

Dimanche 4 juin

Vide-greniers de Jatteau

organisé par l'association A2MS

🕒 DE 14H À 18H

📍 AVENUES DE L'EUROPE
ET DE ROSSO

Les exposants du mois de MAI



🕒 DU MARDI AU DIMANCHE
DE 10H À 19H

📍 251, AVENUE PHILIPPE BUR

- 2 au 7 mai :

MAISON LES DEMOIS'ELLES
LES COTON'ELLES

Maison spécialisée dans le linge de maison en pur coton des tissus anciens, arts de la table et décoration intérieure sur mesure.

- 9 au 14 mai :

LES SENTEURS D'AULIA
C'EST FÉE MAISON

Créations parfumées en cire 100 % végétale : bougies, fondants parfumés, suspensions pour armoires, parfum de Grasse.

Produits d'entretien ménager 100 % naturels, confection d'éponges, sacs en filet, pochettes, supports décoratifs en résine.

- 16 au 21 mai :

ACTU SHOP

Accessoires de mode, modèles variés de sacs de la marque Ines Delaure, étoles, écharpes, gants chapeaux pour agrémenter les tenues.

- 23 au 28 mai :

ARLUSIA

Produits à base de plantes et produits naturels, produits à base de CBD, ateliers (sur inscription) pour fabrication de baumes et initiation aux plantes.

- 30 mai au 4 juin :

COULEURS PEÏ

Produits et épicerie fine en partie issus de l'agriculture biologique en provenance de l'île de la Réunion : véritables bouchons réunionnais, rhum, miel, confitures...

Contact : boutique.ephemere@ville-moissycramayel.fr

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

La culture bat son plein à Moissy ! Quelle satisfaction de voir notre belle salle de cinéma et de spectacle se remplir de plus en plus. La programmation riche et soutenue de cette saison paye. De plus en plus de Moisséens ainsi qu'un public extérieur passent la porte de notre bel équipement, qu'est la Rotonde. Un engouement qui se retrouve également dans les équipements sportifs et pour les animations proposées en extérieur comme Ville en fête dans les quartiers. La ville, avec l'aide des services et des associations, trouve tout son dynamisme. Et nous nous en réjouissons. Un enthousiasme qui nous conforte dans notre ambition de développer un tiers-lieu à la Rotonde. Ce nouveau projet qui nous animera dans les prochains mois, en lien avec l'agglomération, consistera à regrouper au sein de l'équipement divers services qui font la part belle à la culture et au vivre ensemble (médialudothèque, salle de spectacle, centre social, associations...) avec des espaces de coworking et un café-bar. L'objectif est d'en faire un lieu de rencontre intergénérationnel, chaleureux et ouvert à tous. Mais nous n'en sommes qu'au début. Tout reste à construire. Et comme à notre habitude, nous ne manquerons pas de vous associer à la réflexion.

Line MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Cette majorité municipale NUPES-MACRONISTE n'est plus à un paradoxe près. Ainsi, l'augmentation des taux communaux concernant la taxe foncière votée par cette majorité municipale est censée permettre de rapporter 300 000 euros. Effarant en constatant que notre groupe avait, lors du conseil municipal du 7 novembre 2022, dénoncé le prix de la vente d'un terrain communal à l'EPA puis cédé par celui-ci au promoteur PITCH IMMO en vue de construire un programme immobilier avenue Jean-Jaurès. Alerte ! ce terrain évalué par la Direction nationale d'intervention domaniale au prix de 379 000 euros est vendu... 50 000 euros HT. Pourquoi ? Ce terrain est pollué depuis des années (Quid des riverains ?). Pour information la commune avait acheté ce terrain il y a plusieurs années pour faciliter l'installation d'un lieu de culte construit ailleurs depuis. Combien ce terrain avait été acheté par la commune ? Beaucoup de questions sans réponse. Gabegie budgétaire supplémentaire de cette majorité municipale le projet d'installer une maison médicale sur ce futur site pour un coût de plus d'1 Million d'euros sans avoir associé le moindre médecin, sans un partenariat tangible avec les services de l'Etat, une future coquille vide ? A qui cela va profiter ? En tout cas pas aux contribuables moisséens. Lorsque vous réglerez votre taxe d'habitation ou vos frais de cantine pensez-y bien !!! Unis pour Moissy toujours là pour vous.

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy
C. DUEZ, T. BAMI, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MARS

- 03 ■ LASSALLE Andrea
- 13 ■ MOHAMMAD Yusuf
- 19 ■ KNOP Loan
- 22 ■ NICO Michaël
- 24 ■ ERSOY Hayden
- 25 ■ TRAORÉ Mariame

MARIAGE

MARS

- 18 ■ FAYETTE MAVOUNGOU Glenn
et KOMESSE Azana

PACS

MARS

- 17 ■ ARNAUD Vincent et DORALI Morgane
- 24 ■ PICQUART Fabian et DA SILVA Prescillia

DÉCÈS

MARS

- 13 ■ MAYIMONA-KUNTIMA Héloïse
- 15 ■ DYKAS Johanne
- 16 ■ DIELNA Daniel
- 18 ■ DUCHATEAU Denise, veuve HOET
- 18 ■ GAUDIN Pierrette, veuve CASCIO
- 20 ■ CHAMPA Nathaly, épouse SOUNANTHANAM
- 26 ■ XAYSANASY Bounthiao
- 28 ■ JOURDAN Marc

AVRIL

- 01 ■ NSANKETE NSELE Gyslain
- 05 ■ BOURETTE Marc
- 06 ■ DRANÉ Nicole
- 07 ■ GRAVIER Jeannine, veuve BILLARD
- 17 ■ ROUX Colette, épouse BILÈS
- 23 ■ CZERWIEC Stéfán



Les conseils de l'agent municipal

INSCRIPTION AU PLAN CANICULE

par Sylvie Clause, responsable de l'espace seniors

Dans le cadre de son plan de prévention "canicule", la ville de Moissy-Cramayel recense les personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule.

La période de canicule est définie par la Préfecture. Ce service ne fonctionnera donc qu'aux dates prévues par la Préfecture en cas d'épisode caniculaire.

Ainsi les personnes inscrites seront contactées, en toute confidentialité, par des agents de la ville pour s'assurer que tout va bien. En cas de problème ou de non-réponse, une alerte est déclenchée et peut être suivie d'une intervention à votre domicile.

L'été approchant, c'est le moment de vous inscrire ou d'inscrire vos proches fragiles (parents, voisins...).

L'inscription est gratuite et volontaire. Elle peut également se faire en ligne via un formulaire publié sur le site de la ville moissy-cramayel.fr (rubrique : mes démarches). Les informations que vous communiquez sont confidentielles et la radiation interviendra sur simple demande de votre part.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'espace seniors au 01 64 88 15 98 ou 01 64 88 15 24.

Rappel des règles de bon voisinage

C'est le retour des beaux jours, les activités extérieures reprennent progressivement. Pour vivre en bonne intelligence avec ses voisins et ne pas troubler l'ordre et le calme publics, certaines obligations s'imposent.

- L'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants (tondeuses, perceuses...) n'est autorisée qu'aux créneaux suivants :
- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h.
 - Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 - Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Aides à la déclaration des revenus

Deux experts comptables assureront bénévolement une permanence **le mercredi 17 mai, de 14h à 17h, en mairie**, pour aider à remplir les déclarations d'impôts.

L'ordre des experts comptables propose un service d'appel gratuit "Allo Impôt" pour aider gratuitement les contribuables dans leur déclaration d'impôts.

Numéro vert 08 00 06 54 32 ouvert du 22 au 26 mai.



Les Nouvelles de Moissy-Cramayel - Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00
 Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction, photos et maquette : service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 500 exemplaires par l'imprimerie RAS avec encres végétales - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824



Réunion publique sur le

PLU

**Plan Local
d'Urbanisme**

**Jeudi 1^{er} juin
à 20h30
à la Roseraie**

**PRÉSENTATION DES AXES DU PADD
(PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES)**